



**Objet : stationnement parking Salle des Fêtes Route Nationale  
Randonnée VTT nocturne du 26 août 2022.**

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police.

Considérant qu'il y a lieu, pour le bon déroulement de l'organisation de la randonnée nocturne VTT le vendredi 26 août 2022, pour la sécurité des usagers des voies et places publiques route nationale à FAUMONT, de réglementer la circulation et le stationnement.

Vu l'installation de stands et d'un manège sur le parking de la salle des fêtes du vendredi 26/08/2022 à 12 H 00 au lundi 29/08/2022 à 12 H 00.

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions pour éviter les accidents.

Considérant l'intérêt général.

## ARRÊTONS

**Article 1er :** Le stationnement sera interdit sur le parking de la salle des fêtes route nationale du vendredi 26/08/2022 à 12 H 00 au lundi 29/08/2022 à 12 H 00. Le stationnement sera rétabli sur le parking après le nettoyage.

**Article 02 :** Les services techniques de la ville sont chargés de la pose du matériel de sécurité et de la signalétique correspondante.

**Article 03 :** Les présentes dispositions seront applicables après la mise en place de la signalisation réglementaire appropriée.

**Article 04 :** Le protocole sanitaire (COVID 19) en vigueur à la date imposée par la préfecture et par la fédération Française de cyclotourisme sera respecté.

**Article 05 :** La brigade de gendarmerie d'Orchies et Monsieur le Maire de Faumont sont chargés chacun en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

**Article 06 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 07** : Le présent arrêté sera transmis pour information à :

M. Jean-Raymond CHRETIEN, Capitaine de la brigade de gendarmerie d'ORCHIES.

M. Laurent DE RIEVIERE, responsable des services techniques de la commune de Faumont.

M. Denis RATON, Président du Vélo-Club Faumontois.

Fait à Faumont, le 16 Août 2022



**Commune de Faumont**

660 Route Nationale  
59310 Faumont



03 20 61 91 91  
[accueil@faumont.fr](mailto:accueil@faumont.fr)